

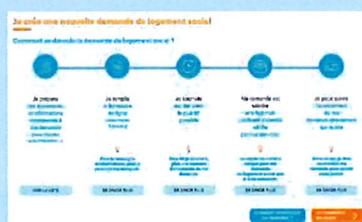
Le site de demande de logement social a changé !



Accueil



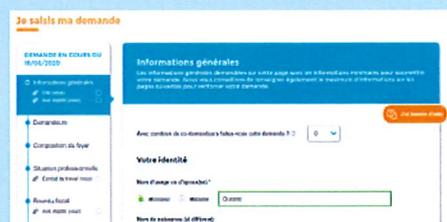
Gérer ma demande



Saisie d'une nouvelle demande



Tableau de bord, depuis le compte personnel



Je saisis ma demande

Le site de demande de logement social devient plus simple et plus pratique

- Le demandeur devra créer un **compte personnel dès la première connexion**. Ce compte est **lié à une adresse mail personnelle***.

- Toutes les demandes de logement social déjà transmises sont conservées et accessibles depuis le compte personnel : chaque individu **pourra être autonome dans le suivi de sa demande** de logement social.

- Les démarches pourront être réalisées depuis un **téléphone portable**.

- Les demandeurs pourront se connecter avec **France Connect**.

- ... **Et très prochainement** Un renseignement automatique de certaines données de la demande.

* Conformément au respect du règlement général sur la protection des données de l'UE en matière de transparence et de traitement des données personnelles.



Le suivi des dossiers en un clic : le demandeur pourra suivre toutes ses demandes de logement social depuis son compte personnel.

Rendez-vous sur
www.demande-logement-social.gouv.fr
dès aujourd'hui